

FANM AK FANMi: LES FEMMES HAITIENNES ET LA GENEALOGIE

(Communication au colloque du RISC, 11 avril 2019).

Rose-Myrliè Joseph,

Docteure en sociologie et en Etudes de genre,

Membre du LCSP, du RISC, de l'ASHA-P7,

et correspondante internationale du RISC.

Mon propos se fonde sur deux recherches que j'ai menées auprès des femmes haïtiennes grâce à l'observation ethnographique et des récits de vie, dans une perspective de sociologie clinique. La première a été menée de 2005 à 2006 auprès d'adolescentes de familles pauvres à Solino, un quartier populaire de Port-au-Prince. La seconde est fondée sur l'histoire de différentes femmes écoutées en séances individuelles ou en groupe de 2009 à 2012 dans le cadre de ma thèse de doctorat (Joseph, 2015). La première recherche offre le point de vue des filles-mères, tandis que la seconde présente celle des plus âgées (mères et grand-mères). - Grâce à l'utilisation d'arbre généalogique, ces deux recherches m'ont permis de décrire la structure des familles sur plusieurs générations, de comprendre les relations interpersonnelles, la reproduction d'une génération à une autre de certaines formes de parentalité, et l'impact des rapports sociaux sur le vécu des femmes. J'ai analysé principalement deux phénomènes qui semblent marquer les milieux populaires urbains et ruraux en Haïti. C'est, d'une part, la paternité au rabais par laquelle un homme refuse de reconnaître son enfant, laissant à sa partenaire la responsabilité matérielle et relationnelle de la parentalité. D'autre part, il s'agit de la maternité en série, conséquence directe de cette forme de paternité, où la mère abandonnée recherche l'aide économique d'un autre homme, s'exposant ainsi à une nouvelle grossesse et à un nouvel abandon. La paternité au rabais et la polyandrie en série restent invisibilisés dans les recherches alors qu'ils semblent marquer le quotidien et l'histoire familiale de bien des femmes. En me fondant sur la parole des femmes, j'analyserai ces deux phénomènes en montrant leurs effets sur la structure des familles, les représentations de la parentalité et du genre.

L'abandon sur plusieurs générations

Je commencerai par citer deux cas. Gina, une adolescente questionnée en 2005 et 2006, raconte la situation de sa mère, enceinte en milieu rural d'un homme qui l'a abandonnée dès l'annonce de la grossesse. Après l'accouchement, sa mère l'a confiée à la grand-mère pour s'installer à Port-au-Prince où elle s'est investie tantôt dans le service domestique, tantôt dans le petit commerce informel. La fille a pu rejoindre sa mère plus tard, partageant sa nouvelle vie avec un nouvel homme et de nouveaux enfants. Grandissant à Solino, Gina a été enceinte à 14 ans, pendant son cycle d'études primaires. Quand je l'ai rencontrée en 2005, cette adolescente de 16 ans n'avait toujours pas connu son père, était séparée du père de sa fille et commençait une nouvelle relation avec un autre partenaire.

Sentàn, elle, est une servante rencontrée à Port-au-prince en 2009. Elle a été abandonnée par le père de son fils dès sa grossesse. Cette jeune femme d'origine rural a migré vers Port-au-Prince pour continuer ses études (3^e secondaire) quant elle a été forcée de travailler comme servante. Quelques temps plus tard, elle a noué une relation d'amour avec ce jeune homme dont elle est devenue enceinte. Elle est alors repartie accoucher dans sa famille en milieu rural. Depuis, elle n'a plus de nouvelle de cet homme. La mère de Sentàn, ayant elle aussi été abandonnée par le père de son premier enfant, a consenti à élever l'enfant de Sentàn pour lui permettre de reprendre ses activités dans le service domestique à Port-au-Prince. L'enfant n'a jamais vu son père qui ne s'est jamais manifesté. Cette femme de 28 ans fuit toute relation où elle serait à nouveau "trahie". Elle

insiste sur la difficulté de s'en sortir sans l'aide économique d'un homme mais préfère ne pas prendre le risque de revivre d'autres cas d'abandon qui renforcerait finalement la situation d'appauvrissement dans lequel le premier père irresponsable l'avait plongée.

Si l'irresponsabilité des hommes n'est pas propre à Haïti, elle prend une importance particulière dans ce pays où les femmes sont surexposées à des risques de grossesse. La diminution de la fécondité en Haïti ne doit pas faire oublier le faible accès de certaines femmes à la contraception. Chez les femmes rurales qui représentent pourtant 53% de la population féminine, on assiste à une sur-fécondité, notamment chez les 15 - 24 ans et les 35 - 49 ans où les taux représentent à peu près le double de ceux observés en milieu urbain (EMMUS VI, 2017). Elles sont sureprésentées parmi les femmes les moins favorisées¹ et les moins instruites² qui ont moins accès à la contraception. Et ce faible pouvoir des femmes face au contrôle de la reproduction s'articule à la division sexuelle du travail, dans les travaux de Paola Tabet (1998) qui montre comment cette "reproduction forcée" des femmes alimente ce système qui les garde dans l'univers domestique faite de tâches ménagères, de soin aux enfants et autres personnes dépendantes de la famille, ainsi qu'à l'extorsion de leur capacité sexuelle pour les besoins des hommes.

Les hommes décrits par les femmes interrogés semblent subir eux aussi -bien que différemment- les effets du manque d'accessibilité des moyens de contraception, le préservatif masculin notamment. Néanmoins, face aux grossesses non-désirées, ils réagissent en abandonnant leur partenaire.

La paternité au rabais ou l'absence des hommes

Les femmes interrogées décrivent une « paternité au rabais », le fait que, comme le critique Nicole Claude Mathieu (1991), les hommes ne reconnaissent qu'une seule responsabilité dans la reproduction : le coït. Les hommes nient la paternité avec l'expression *pitit sa a pa pou mwen* (ce n'est pas mon enfant), entraînant une non-reconnaissance légale et une absence de relation avec les enfants. Les mères gardent le silence sur ces pères absents ou les décrivent de manière péjorative, comme l'explique Gina: « *On ne me parle jamais de mon père. Pas du tout. Pas du tout. Pas du tout. Et ma mère, je lui demande toujours pour mon père... ma mère me dit que je n'ai pas de père. Ou encore elle me dit que c'était une bête, qu'elle lui a donné le bas de son corps³ et qu'il est mort* ». L'affirmation de la mort du père est répandue. Sentàn rapporte : « *Parfois mon fils me demande : 'Maman, où est mon papa ?'. Avant, je lui répondais que son père était mort. Mais d'autres personnes m'ont dit qu'il ne faut pas lui dire ça. (...) Plus tard, je lui ai dit : 'Ecoute, ne me pose plus jamais cette question !'. (...) Effectivement, il ne me redemande plus jamais ça* ». Dans leur description de l'arbre généalogique, les pères sont parfois/souvent absents, inconnus, non représentés, décrits en peu de mots.

Finalement, les hommes en général deviennent absents, y compris dans le récit des arrangements qui se font entre les femmes dans la parenté (mère, soeurs, cousines...). Ce phénomène a aussi été analysé par Colette Guillaumin (1992) dans l'étude de l'appropriation des femmes dans le patriarcat. L'extension des responsabilités se fait aussi vers les femmes du voisinage. Une interviewée me dit ainsi : « *Oui ! Chaque enfant dans cette cour (lakou) a plusieurs mamans.*

¹ Par exemple, en ce qui concerne le niveau de bien-être économique des ménages, 15 % des femmes appartiennent à des ménages du quintile le plus bas (EMMUS VI, 2017).

² 13 % de femmes n'ont aucun niveau d'instruction (EMMUS VI, 2017).

³ Sa partie sexuelle.

Mais ce sont les pères qui ne sont pas présents ». Et dans un entretien en groupe avec des paysannes déclarent: « *Mieux vaut perdre son père que sa mère* ». La paternité au rabais semble participer à cette ambiance de dévalorisation de la figure paternelle et de l'attitude masculine en générale, soulignée par Ricardo Lucchini (2002) dans certaines familles pauvres d'Amérique Centrale.

Par ailleurs, à cause des risques de grossesse et d'abandon, les femmes interrogées n'associent pas la sexualité au « plaisir » mais à la « misère » et à la « honte ». Une servante de moins de quarante ans, mère de trois enfants, me rapporte son discours à sa fille ainée : « *Ma fille, tu n'as pas de père. C'est moi le père et la mère, après Dieu. [...] Je travaille chez les dames⁴ pour te payer la scolarité. [...] Ne rentre pas dans les relations amoureuses maintenant. Il n'y a rien de sérieux dans cette vie mondaine. Tu auras un copain, il t'engrossera, et après il t'abandonnera* »⁵. Comme les autres, Sentàn critique chez les hommes une fixation sur le plaisir : « *Ils veulent juste faire l'amour avec toi ; après ils ne cherchent plus rien* ».

Cette absence qui a autant d'impacts relationnels et symboliques, entraîne des conséquences économiques non négligeables.

L'absence matérielle des hommes

Irresponsables économiquement, les pères sont présentés comme des « bandits » et « voleurs », coupables de l'appauvrissement des mères obligées de porter quasiment seules les responsabilités parentales. Kouzin, une femme haïtienne interrogée à Paris de 2010 à 2012, a trois enfants de trois pères économiquement irresponsables. Cette femme de 35 ans affirme : « *L'homme haïtien est comme ça, à 40-50%. Ils ont ça en eux. Quand ils ne sont plus avec une femme (...), la mère de leur enfant, ils ne s'occupent plus de cet enfant* ». Elle déclare à propos du père de l'un de ses 3 enfants : « *Il n'a pas de problème d'argent. Mais si par hasard je lui parle d'argent, il passe des années sans plus donner de nouvelles. (...). Je peux lui parler de tout, mais dès que je lui parle d'argent, il disparaît* ». Elle dénonce le fait que les femmes haïtiennes ne se battent pas suffisamment contre ce phénomène, y compris celles qui vivent à l'étranger :

« La femme française sait que la loi est stricte sur le plan des droits parentaux. (...) Mais les Haïtiennes sont comme ça. La plupart d'entre nous, nous nous battons toutes seules pour prendre soin de nos enfants. C'est la mentalité, d'autant plus que les lois de notre pays n'offrent pas cette sécurité-là. Il y a ainsi nombre d'Haïtiens qui font les enfants et les abandonnent, et c'est toujours la mère qui les prend en charge. Parfois nous, nous le vivons comme étant normal, alors que les femmes étrangères trouvent que ce n'est pas normal ».

L'absence des hommes passerait finalement pour une normalité, ce que décrit aussi Stéphanie Mulot (2013) ou Nadine Lefaucheur (2017) dans les sociétés antillaises. « *Je suis la mère, je suis le père* », disent les femmes qui cumulent ces deux rôles traditionnels analysés par Nancy Fraser (1997): le rôle de pourvoyeur économique(masculin) et celui de pourvoyeuse de soin (féminin). Et au lieu de poursuivre les hommes ou de sacrifier les enfants, les femmes s'oublient elles-mêmes. Lenz Jean-François (2011) qui a majoritairement questionné des hommes dans sa recherche sur le Bel-air, écrit que la pauvreté porte à se retrancher au plus profond de soi « dans une lutte continue pour soi et en définitive contre l'autre» (p.16). On doit pourtant noter chez ces femmes une lutte continuelle *pour l'autre* (principalement leurs enfants). Ce sacrifice qui caractériserait les femmes/mères haïtiennes (Joseph, 2006 ; 2015, 2017a) est analysé ailleurs par

4 Dans le service domestique.

5 Joseph, 2008.

différents auteur-e-s, chanté par les musiciens, en Haïti ou Antilles, ainsi que par les femmes elles-mêmes. Dans un entretien en groupe avec des femmes paysannes, elles ont ainsi décidé d'entonner ce refrain au début d'une rencontre :

« Fanm malere ou se potò mitan lavi a / *Femme pauvre, tu es le centre de la vie*

Lakay la se ou jaden an ti komès la se ou menm / *Le domestique, le jardin, le commerce reposent sur toi*

Fanm malere san ou lit la pa ka reyisi / *Femme pauvre, sans toi la lutte ne peut réussir*

Mwen wete chapo ba devan ou / *Je salue ton courage* » (Joseph, 2015, p. 98).

La paternité au rabais reste une forme de confinement des femmes aux responsabilités domestiques et familiales. Pourtant, cette relégation à la sphère *reproductive* détermine leur place dans le travail dit *productif*, puisqu'elles doivent gagner de l'argent pour subvenir aux besoins de leur famille. Et la difficulté d'articuler les temps de vie pour les jeunes mères, ainsi que l'insignifiance des revenus, fait qu'elles doivent rechercher l'aide d'un homme. D'où la *polyandrie en série*.

La Polyandrie et la maternité en série

Le terme polyandrie en série a été utilisé par Illionor Louis (1997) pour exprimer les différentes relations de couples que connaissent les femmes de manière successive, l'une après l'autre. A cause de leur faible capacité à contrôler de leur reproduction, elles donnent alors naissance à plusieurs enfants successivement (maternités successives), de pères différents, au fil de leurs relations avec ces différents partenaires. C'est ce que j'appelle « maternité en série ». Dans un entretien en groupe avec des femmes paysannes (2009), une participante d'une trentaine d'années décrit ce phénomène en ces termes :

« Certaines femmes, leur mari ne leur donne rien, et elles continuent à leur faire des enfants. On trouve beaucoup de cas comme ça dans mon quartier. Dans certains cas, le moment où la femme tombe enceinte correspond au moment le plus misérable pour elle. Parfois la femme décide de ne pas avoir d'enfant avec un homme, mais cet homme choisit quand cette femme a besoin de 25 gourdes⁶, quand elle ne peut pas refuser ces 25 gourdes⁷, pour lui proposer de coucher avec lui. Cet homme ne lui offre rien, mais pour ces 25 gourdes, elle va lui faire un enfant. (...) Ce n'est pas forcément son mari. Par exemple, une femme peut avoir 5 enfants de 5 pères différents, 6 enfants de 6 pères différents. Je fais d'abord un enfant d'un père qui m'abandonne. Je vais alors accepter un deuxième homme qui m'aidera à m'occuper du premier, pour me sortir de la misère que je vis avec le premier. Et quand cet homme va me quitter, il ne me laissera pas sans me donner un enfant. Et quand il part, au moment où il part, le premier que j'avais, il tombe malade alors que je ne travaille pas, je n'ai pas un petit commerce. Je dois l'emmener à l'hôpital, ou je dois aller chez le houngan⁸. Un autre homme m'offre 50 gourdes. Je prendrai les 50 gourdes pour sauver mon enfant. Pour sauver mon enfant ! Mais je paierai les conséquences après. Pourquoi ? Parce que je vais être à nouveau enceinte ».

Ce phénomène serait typique d'Haïti, à en croire cette déclaration d'une autre interviewée : « Moi je

6 C'est la monnaie haïtienne. Un euro vaut 73,746 gourdes.

7 25 Gourdes représentent environ 30 centimes d'euros.

8 Le prêtre vodou.

viens d'une famille typiquement haïtienne au sens où nous sommes trois enfants mais de trois pères différents ». Il traverseraient toutes les générations, même si dans certains cas il ne se reproduit pas. Cette dernière interviewée est une femme de la classe moyenne d'environ 35 ans qui n'a qu'un seul enfant, contrairement à sa mère dont elle décrit le combat dans le petit commerce informel pour élever ses enfants. Vyèj au contraire est une femme paysanne qui, comme sa mère qui a élevé difficilement ses nombreux enfants de pères différents, a elle-même vécu une situation encore plus difficile que ses propres filles semblent reproduire aujourd'hui avec des grossesses non-programmées et l'abandon des pères. Cette femme paysanne d'environ 45 ans a donné naissance à 10 enfants⁹ de 5 pères différents. Après sa première grossesse qui arrive pendant son investissement dans le service domestique à Port-au-prince, elle retourne définitivement en milieu rural où elle travaille dans le petit commerce informel et comme travailleuse agricole.

Dans ce contexte de manque d'accès à la contraception, l'entrée en union est fondamentale dans la fécondité des femmes, de même que la forme d'union, sachant que les unions consensuelles sont prépondérantes en Haïti où le mariage ne concerne que 16,6% de femmes et 14,3% d'hommes¹⁰. Anouch Chahnazarian (1992) insiste sur la fréquence des unions séquentielles, ce qui permet d'ailleurs de préciser que l'absence des pères traduit plus la présence d'unions instables qu'une absence complète de relations avec les hommes. Il s'agit plus d'un abandon (départ, absence) des pères qui ouvre la voie à des présences passagères d'une série d'autres hommes. L'auteure souligne par ailleurs la nécessité pour certaines femmes d'entrer en union pour leur survie économique, expliquant ainsi leur plus grande fécondité par leur condition économique. Les hommes abandonnants pousseraient les femmes à rencontrer d'autres hommes, à cause des problèmes économiques engendrés par cette suresponsabilisation matérielle des femmes déjà pauvres. Sentàn qui vit seule insiste sur l'insuffisance de son seul revenu et conclut : « *C'est un homme qui te met dans la misère. (...) Mais c'est encore un homme qui peut venir réparer la misère où le premier t'a mise* ».

Le coût du coup

La paternité au rabais est à la base de cette forme d'échange économique-sexuel souligné par Tabet (2004) à propos d'Haïti et que Jean-François (2011) décrit en insistant sur l'utilisation du sexe comme moyen de survie (le *survival sex*). Dans un entretien avec une servante de Port-au-Prince qui s'est retrouvée dans un camp après le séisme du 12 janvier 2010, ses voisines participent à la conversation. L'une d'entre-elles me déclare : « *Quel que soit ce que tu vois chez moi, il provient de l'argent de la baise* ». (...) *Tu dois te résigner de prendre des coups (de te faire avoir) pour pouvoir acheter chaque chose* ». Une autre voisine ajoute : « *Se kou pou pran pou ka bay kou* (c'est en te faisant avoir que tu apprends à les avoir) ». Et une autre conclut : « *Bay kou bliye, pote mak sonje !* (celui qui donne le coup oublie, mais celui qui le prend n'oublie pas) ». L'acte sexuel est un coup (*kou*), sens que comporte d'ailleurs certains verbes utilisés pour le désigner : *koupe* (couper), *taye* (tailler), *konyen* (cogner¹¹). Il est considéré comme un leurre dans le discours de ces femmes, ou comme un coup reçu pour survivre économiquement. Rendre le coup (rendre coup pour coup) revient à remettre l'acte sexuel à sa place, à ne le considérer que comme une démarche de survie.

9 Dans les entretiens avec les femmes de faible niveau d'instruction, de même qu'elles ont du mal à estimer leur âge et celui de leurs enfants, elles n'arrivent pas à compter le nombre de grossesses non plus. Le chiffre 10 correspond ainsi au nombre d'enfant ayant échappé à la mortalité infantile, et ne prend pas en compte d'éventuelles fausses couches.

10 EMMUS VI (2017).

11 Il est possible de traduire le terme *Konyen* par cogner. Toutefois, le mot *Konyen* n'est pas utilisé pour traduire le fait de taper/battre/frapper. Il est juste un « gros mot » qui qualifie l'acte sexuel, et plus rarement le fait de se faire avoir.

Mais comme la plupart des interviewées, Sentàn critique cette normalisation de l'échange économique-sexuel où les hommes « *profitent de la misère des femmes* ».

Dans ce contexte, l'amour semble disparaître pour laisser place à l'échange économique-sexuel. Et le récit des naissances remplace celui des rencontres. Les femmes doivent alors mobiliser différentes stratégies. Vyèj m'explique :

« *Quand c'est le début de la relation et qu'il te donne beaucoup d'argent, tu dois en profiter pour prendre, oui ! Après, il regardera une autre femme, il la suivra et ralentira dans sa relation avec toi. Dès qu'il commence à ralentir, toi, à ce moment-là, tu dois chercher à faire un bon commerce. Ou si tu trouves de bonnes amies, tu dois faire une tontine. Mais tu dois rester vigilante, oui. La plupart sont des voleurs, oui ! L'homme peut venir chez toi et te prendre l'argent, oui ! Tu dois t'ouvrir les yeux ! (...) Quand il vient pour te dire tendrement: 'Ma commère, tu n'as pas mille gourdes à me prêter ?', tu lui répondras gentiment : 'Moi, je n'ai rien, non. Je n'ai pas une gourde. Tu pensais que j'en avais ? Je n'ai rien non. Au contraire, je viens de prendre cette marchandise à crédit pour pouvoir faire 50 gourdes de bénéfice, acheter un bout de pain et le manger' ».*

La ruse devient un mode de résistance chez ces femmes qui cèdent sans consentir, pour reprendre l'analyse de Nicole Claude Mathieu (1991). Nasima Moujoud (2007) renchérit que céder peut vouloir dire avoir conscience de la domination mais l'accepter (provisoirement) comme voie de sortie. Or les maternités auxquelles les femmes sont exposées montrent l'aspect paradoxal de la polyandrie en série : c'est un recours pour les femmes pauvres qu'il appauvrit.

Néanmoins, dans ce système, faire un enfant ne s'explique pas uniquement par la faible accessibilité des méthodes contraceptives. La grossesse est parfois recherchée par les hommes, même si peu de femmes interrogées donnent cette explication. A partir des propos recueillis de la part des jeunes hommes, Lenz Jean-François (2011) écrit : « En réalité la question de la planification, du consentement et de la possibilité de la prise en charge du nouveau-né ne se pose pas. Il s'agit de "prendre possession" symboliquement de la femme, de la marquer en quelque sorte. L'enjeu est souvent une question d'amour-propre, à défaut de pouvoir tenir une relation normale avec la fille, l'engrosser équivaut à sa neutralisation » (p. 213). C'est ainsi que dans son analyse de la fécondité des femmes, Nathalie Lamaute-Brisson (2012) critique les relations inégalitaires où les hommes contrôlent le corps et la sexualité des femmes, interdisent à leur partenaire l'usage de la contraception qu'ils assimilent à la liberté sexuelle. Par ailleurs, les femmes interrogées insistent sur une redevance face aux hommes qui semblent leur dire: "*Comme je t'ai aidée à élever ton enfant, maintenant tu dois me faire un enfant*" ». Les femmes savent ainsi que l'accès aux ressources financières passe par les enfants (Lamaute-Brisson, 2012), que c'est moins le lien conjugal que la paternité qui oblige les hommes à assumer certaines responsabilités financières vis-à-vis de leur conjointe (Ministère de la Santé Publique et de la Population, 1990)¹². Or paradoxalement, la grossesse/maternité qui garantirait aux femmes l'aide économique des hommes ne les protège pas contre l'abandon. Comme me l'a déclaré un chauffeur de taxi à Port-au-Prince en 2012, tout se passe de telle sorte que chaque homme ne s'occupe pas de son propre enfant mais s'occupe de ceux abandonnés par les hommes précédents. D'abord, le temps d'une nouvelle grossesse, le nouveau partenaire s'occupe des enfants abandonnés par les géniteurs précédents. Puis lorsque cette mère devient enceinte, il l'abandonne. Finalement, c'est le prochain homme qui s'occupera de l'enfant, en attendant une nouvelle grossesse et le moment où lui aussi abandonnera. Ainsi, chaque paternité au rabais appelle une polyandrie en série qui crée une maternité en série dont découle une paternité au

12 Dans Chahnazarian (1992).

rabais, et ainsi de suite. Tout cela participe également ce que Catherine Maternowska (2006)¹³ nomme le « paradoxe de population ». Il s'agit d'un contraste entre le désir exprimé dans les enquêtes d'avoir moins d'enfants et un faible recours aux méthodes de contraception qui, pour Nathalie Lamaute-Brisson (2012), est repérable dans toutes les catégories de la population. Par ailleurs, le désir de pouvoir contrôler sa reproduction, n'est pas un refus total de la maternité, dans ce contexte où c'est la solidarité intergénérationnelle qui pallie l'absence de l'Etat. L'enfant est une richesse pour les pauvres et le bâton de vieillesse (*baton vyeyès*) pour tout le monde.

La paternité au rabais impose l'échange économique-sexuel comme démarche de survie, mais le prix à payer est alors la polyandrie/maternité en série. La contraception pourrait casser ce lien direct entre cette paternité irresponsable et cette forme de « maternité subie ». Mais la prise de décision en matière de procréation et de contraception est influencée par plusieurs facteurs, y compris les causes économiques qui imposent un rapport contradictoire à la maternité. Les femmes doivent donc affronter cette complexité : avoir un enfant est désiré pour de multiples raisons¹⁴, mais le manque d'accès à la contraception les expose constamment à des grossesses non-désirées.

Conclusion

A partir des résultats de ces deux recherches, on peut déduire que la parentalité en Haïti est fondée sur une suresponsabilisation des femmes dans un contexte où la contraception n'est pas maîtrisée. Par la paternité au rabais, les hommes fuient leur responsabilité matérielle et relationnelle, laissant les femmes seules face à tout, avec un enfant. Elles cherchent ainsi l'aide des hommes dans un cadre d'échange économique-sexuel qui augmente les risques de grossesse donc d'abandon, puis d'échange avec un nouveau partenaire, ainsi de suite. C'est la polyandrie en série suivie d'une maternité en série appauvrissant ces femmes qui se sacrifient pourtant pour ces enfants non-attendus. Ces phénomènes montrent une articulation de différents rapports sociaux. Les rapports de classe expliquent la fragilité des femmes pauvres à la fois dans le monde rural et les quartiers populaires urbains. Elles sont encore plus vulnérables face à ces phénomènes compte tenu de leur plus faible accès aux services qui leur permettrait de contrôler leur reproduction. D'autres facteurs comme l'âge et l'hétérosexualité se croisent avec les rapports sociaux de sexe qui fondent ce système où les femmes sont exploitées non seulement dans leur force de travail mais aussi dans leur corps. La grossesse participe au maintien des femmes en situation d'extrême précarité, donc en situation de dépendance face aux hommes qui deviennent ainsi à la fois des exploiters (par la division sexuelle du travail par exemple) et un recours face à la précarité et l'urgence. Les femmes qui seraient alors mieux seules, peuvent difficilement s'en sortir sans les hommes qui pourtant leur font payer chèrement ce qu'ils leur accordent. Ce paradoxe illustre bien ce que Tabet (2004) appelle « la grande arnaque » qui explique que la famille haïtienne se construise sur les femmes, et à leur dépend.

Comprendre les femmes haïtiennes et leurs démarches de subjectivation impose de regarder ce contexte hostile qui les met au centre du jeu familial tout en les gardant hors-jeu. Leur arbre généalogique racontent plus les naissances que les rencontres, plus l'abandon que l'amour. Il en résulte pour elles un rapport difficile à la sexualité et au plaisir. Ces femmes racontent un "roman amoureux sans amour" décrit par des *arbres généalogiques* qui, à cause de la paternité au rabais et la polyandrie en série, s'apparentent plutôt à des *buissons anarchiques*.

13 Cité dans Lamaute-Brisson (2012).

14 Pour des raisons relationnelles, économiques, sociales, normatives, entre autres.

Bibliographie

- CAYEMITTES, Michel, Marie florence placide, bernard barrère, Soumaïla Mariko, blaise Sévère, (2001), *enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des services (EMMUS) Haïti, 2000*, Ministère de la Santé publique et de la population, Institut Haïtien de l'Enfance et ORC Macro, port-au-prince, Calverton, Maryland, USA.
- CAYEMITTES, Michel ; PLACIDE, Marie Florence ; MARIKO Soumaïla, et alii (2007). *Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services (EMMUS IV), Haïti, 2005-2006*. Calverton, Maryland, USA et Ministère de la Santé Publique et de la Population, Institut Haïtien de l'Enfance et Macro International Inc.
- CAYEMITTES, Michel ; BUSANGU Michelle Fatuma ; BIZIMANA, Jean de Dieu Bernard, et aliii (2013). *Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services (EMMUS V) Haïti, 2012*. Calverton, Maryland, USA : MSPP, IHE et ICF International.
- CHAHNAZARIAN Anouch (1992). Hausse récente de la fécondité en Haïti : un nouvel engouement pour la vie en union ?. Dans *population* 1992/3 (vol. 47).
- FRASER : (1997). Fraser N., 1997, « After the Family Wage: A Postindustrial Thought Experiment », in Fraser Nancy, *Justice interruptus : Critical Reflections on the « Postsocialist » Condition*, Routledge, 1997, 41-66.
- GAULEJAC (de), Vincent (1987). *La névrose de classe : trajectoire sociale et conflit d'identité*. Paris : Hommes et groupes éditeurs.
- GUILLAUMIN, Colette (1992). *Sexe, Race et Pratique du Pouvoir, l'Idée de Nature*. Paris : Côté-Femmes.
- Institut Haïtien de l'Enfance (IHE) [Haïti] et ICF. 2017. *Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services, Haïti, 2016-2017 : Indicateurs Clés. (EMMUS VI)*. Rockville, Maryland, et Pétion- Ville, Haïti : IHE et ICF.
- JEAN-FRANÇOIS, Lenz. « Comment devenir "je" dans un monde qui vous met hors-jeu ? Le défi de la construction d'un individu-sujet chez les jeunes du Bel-Air (Port-au-Prince, Haïti) de 1986 à 2006 ». Thèse de doctorat sociologie. Université Paris-Diderot. Paris : 2011.
- JOSEPH, Rose-Myrliè. *Adolescence, femme et sexualité en famille pauvre : La vie sexuelle des adolescentes de familles pauvres à Solino*. Port-au-Prince : Mémoire de licence en Travail Social, Université d'Etat d'Haïti. Port-au-Prince : 2006.
- JOSEPH Rose-Myrliè (2015). « *L'articulation des rapports sociaux de sexe, de classe et de race, dans la migration et le travail des femmes haïtiennes* » (450 pages). Thèse de doctorat. Université Paris Diderot et Université de Lausanne (cotutelle).
https://serval.unil.ch/resource/serval:BIB_48416CEEA72A.P001/REF
- JOSEPH Rose-Myrliè (2017b). « De l'invisibilisation des travailleuses domestiques haïtiennes », in Catherine Quiminal, Jules Falquet et Annie Bienveniste, *Racisme et sexisme : Femmage à V. de Rudder , Colette Guillaumin et Nicole Claude Mathieu , Journal des anthropologues No 150-151*, pp. 85-106.
- LAMAUTE-BRISSON, Nathalie (2012). *Enquêtes auprès des ménages en Haïti et perspectives de genre (1999-2005)*. CEPAL, serie Mujer y desarrollo, # 113. Publications des Nations Unies, Santiago (Chile)
- Lefaucheur Nadine (2017). « Les mères, piliers du foyer », *L'école des parents* 2017/2 (N° 623), p. 58-60.
- LOUIS, Ilionor (1997): « Analyse de la situation des femmes à Bréa ». Mémoire de licence en Travail social, Faculté des Sciences humaines, Université d'Etat d'Haïti.
- Lucchini, Ricardo. 2002. *Femme, violence et identité : Le cas de l'Amérique Centrale*. Paris: L'Harmattan
- MATERNOWSKA M. Catherine (2006), *Reproducing Inequities : Poverty and the Politics of Population in Haïti*, Rutgers University Press, 221 p.
- MATHIEU, Nicole-Claude. (1991). *L'anatomie politique, catégorisation et idéologique du sexe*. Paris : côté-Femmes.
- MOUJOURD, Nasima (2007). « Migrantes, seules et sans droits, au Maroc et en France: Dominations imbriquées et résistances individuelles ». *Thèse de doctorat*. Paris : École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS).
- Mulot 2013 La matrifocalité caribéenne n'est pas un mirage créole ; Stéphanie Mulot ; Dans *L'Homme* 2013/3 (n° 207-208)
- Organisation Mondiale de la Santé (OMS), (2012). Prévenir les grossesses précoces et leurs conséquences en matière de santé reproductive chez les adolescentes dans les pays en voie de développement : les faits. Département Santé de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent
- TABEL, Paola. (1998). *La construction sociale de l'inégalité des sexes : des outils et des corps*. Paris : L'Harmattan.
- TABEL, Paola. ([2004] 2015). *La grande arnaque. Sexualité des femmes et échange économique-sexuel*. Paris : L'Harmattan.